

EMRYS LA CARTE : LE DEBUT DE LA FIN ?

« En ce moment **EMRYS** traverse une période particulière. » Tel est le superbe euphémisme de son Président, **Wilfried RIVIERE**.

C'est pourtant le 4 février 2026 que le Tribunal de commerce a prononcé le redressement judiciaire de la coopérative **EMRYS LA CARTE** en fixant la date de cessation de paiement au 1^{er} juin 2025. Les créanciers (les sociétaires et les souscripteurs de parts d'**EMRYS IMMO**, entre autres) peuvent s'attendre au pire : le risque de liquidation judiciaire est majeur.

Le dirigeant, spécialiste mondial de la communication, clamait depuis des années que tout allait pour le mieux dans le meilleur des mondes. Mais il ne s'est pas précipité devant les caméras pour annoncer la décision du Tribunal de commerce. Le minimum attendu aurait été d'organiser un « live » spécial et de répondre aux interrogations légitimes. Compte tenu du vide sidéral, rien d'étonnant à ce que les clients se déchaînent sur les réseaux sociaux.

Wilfried RIVIERE continue de s'intéresser aux enchanteurs qui « tiennent bon, restent solidaires et continuent d'avancer avec une énergie constructive. » Et dans sa grande bonté universelle, il a décidé d'offrir à ses frais un « cadeau d'une valeur exceptionnelle » à tous ceux qui en font la demande en message privé. Quelle est la nature de cette superbe surprise ? Un guide **VALORYS** permettant d'accéder à une plateforme de trading On croit rêver ! Mine de rien, **Wilfried RIVIERE** a trouvé un moyen pour recruter des filleuls pour **VALORYS**